

GUIDE DES PARENTS

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ (PVE)



TABLE DES MATIÈRES

1	OFFRE DE SERVICE DATES DE CAMP LSN - SEMAINES DE CAMP - LIEUX OFFERTS - HORAIRE	3
2	NOTRE ÉQUIPE DE GESTION (À VENIR)	4
3	MODALITÉS D'INSCRIPTION DATE D'INSCRIPTION - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	5
4	TARIFICATION SURVEILLANCE ANIMÉE - SEMAINE DE PROLONGATION - FRAIS DE RETARD	6
5	SERVICES ADDITIONNELS AIDE FINANCIÈRE - MODES DE PAIEMENT - RELEVÉ 24 - REMBOURSEMENT	7
6	SERVICES ADDITIONNELS PROGRAMME D'INTÉGRATION - TEST DE NAGE	8
7	COMMUNICATIONS AUX PARENTS	9
8	PROCÉDURES D'ARRIVÉES ET DÉPARTS	10
9	SANTÉ ET SÉCURITÉ MÉDICAMENTS - CRÈME SOLAIRE - ALLERGIES - MALADIES - SÉCURITÉ	11
10	GUIDE DE L'ENFANT THÉMATIQUE - ACTIVITÉS - PISCINE - DANS MON SAC À DOS - ETC	12 13
11	CODE DE VIE DE L'ENFANT RÈGLES - ÉCHELLE DU COMPORTEMENT - MESURES DISCIPLINAIRES	14
12	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES RENSEIGNEMENTS - AUTORISATIONS	15
13	ENCORE PLUS D'INFOS ANNEXE 1 - SITE DE CAMP - FAQ - NOUS JOINDRE	16-18



OFFRE DE SERVICE



QU'EST CE QU'UN CAMP DE JOUR ?



Offert durant les vacances estivales, le camp de jour est destiné aux enfants de 5 (âge au 30 septembre de l'année en cours) à 12 ans (âge maximal durant sa participation au camp). Il offre des activités de loisir diversifiées permettant aux enfants de socialiser et de s'épanouir en participant à une vie de groupe, et ce, dans un environnement sécuritaire.



DATES DE CAMP LSN

Du mardi le 30 juin au vendredi 14 août 2026

LIEUX OFFERTS POUR L'ÉTÉ 2025



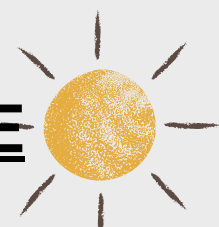
Camp C.-A.-Savard (CAS)

Centre communautaire Charles-Auguste-Savard
2155, boul. Bastien

Camp de l'Apprenti - Sage (APP)

École de l'Apprenti-Sage
2200 Rue Coursol

HORAIRE



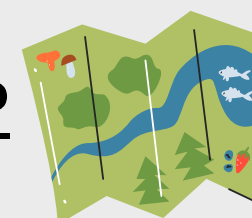
D'une durée de **34 jours**

Semaine 1 : Mardi au vendredi de 8h à 17h
(PVE)

Semaine 2 à 7 : Lundi au vendredi de 8h à 17h
(PVE)

- 7h à 8h : Surveillance animée LSN (\$)
- 8h à 9h : Arrivées progressives
- 9h à 16h : Activités
- 16h à 17h : Départs progressifs

SEMAINES DE CAMP



- Semaine 1 : **mardi 30 juin** au vendredi 3 juillet
- Semaine 2 : lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet
- Semaine 3 : lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet
- Semaine 4 : lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet
- Semaine 5 : lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet
- Semaine 6 : lundi 3 août au vendredi 7 août
- Semaine 7 : lundi 10 août au vendredi 14 août

NOTRE ÉQUIPE DE GESTION

NOTRE COORDONATRICE



BUGS BUNNY

Coordonnatrice du programme vacances-été

À contacter si :

- Toute situation concernant votre enfant (incident, malaise, inconfort, difficulté d'adaptation)
- Toute question ou suivi pour un enfant accompagné
- Toute question liée aux inscriptions ou aux informations administratives
- Des précisions concernant les activités spéciales, la piscine ou le fonctionnement du camp
- Poser toute question générale en lien avec le camp de jour

NOS RESPONSABLES

CAMP C.-A.-SAVARD (CAS)



ARTÉMIS

Responsable de site



MATER

Responsable adjoint



FRAISINETTE

Responsable à l'intégration



OASIS

Responsable à l'intégration

CAMP L'APPRENTI-SAGE (APP)



LOTSO

Coresponsable de site



BAGUETTE

Coresponsable de site



MESSMER

Responsable à l'intégration

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DATE D'INSCRIPTION

**20 AVRIL
À 18H30**

COMMENT SE PRÉPARER D'AVANCE À L'INSCRIPTION?

- Se créer un compte Qidigo :
 - Ajouter les membres de votre famille
 - Lire le Guide-Parents et les modalités d'inscriptions
- Note : Afin d'éviter les surcharges sur la plateforme d'inscription en ligne et de faciliter le processus, il est fortement recommandé d'éviter les multiples connexions des comptes d'utilisateurs sur différents appareils électroniques.

PLUSIEURS FAÇONS D'INSCRIRE VOTRE ENFANT

1. En ligne : Qidigo - Loisirs et Sports Neufchâtel

- PLUS RAPIDE

1. Par téléphone : 418 842-2595 #0, dès 18h30

- Possibilité d'inscription sans paiement immédiat (aide financière, entente de paiement)

3. Sur place : À l'aide de nos employés

C.-A.-Savard (SS-107) - Accès par la porte arrière

- Terminal de paiement électronique
- Possibilité d'inscription sans paiement immédiat (aide financière, entente de paiement)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Inscription à la semaine



Toutes les inscriptions se font sur les sites internet des organismes gestionnaires. Vous y trouverez aussi des heures de début d'inscription qui varient d'un organisme à l'autre

Inscription aux résidents de la ville :

20 avril 18h30 au 8 mai 23 h 59


(ou jusqu'à ce que les sites atteignent leur capacité d'accueil maximale) auprès des organismes gestionnaires.

Le service du camp de jour est seulement réservé aux résidents de la Ville de Québec.




TARIFICATION

La tarification est établie grâce à l'implication financière de la Ville de Québec.



Enfant	Coût par semaine de (5 jours) - Semaine 2 à 7	Coût par semaine de (4 jours) - Semaine 1
<u>1er enfant</u>	82\$	63,20\$
<u>2e enfant</u>	77\$	61,60\$
<u>3e enfant</u>	72\$	57,60\$
<u>4e enfant et plus</u>	41\$	32,80\$



Le rabais famille s'applique uniquement pour les enfants d'une même famille inscrits à une même semaine. Il s'applique automatiquement sur une même facture, si ce n'est pas le cas, contactez-nous!

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Les organismes gestionnaires peuvent offrir des services complémentaires qui ne sont pas inclus dans le programme. Des frais supplémentaires peuvent donc être demandés pour les services suivants :

SURVEILLANCE ANIMÉE SUPPLÉMENTAIRE (\$)

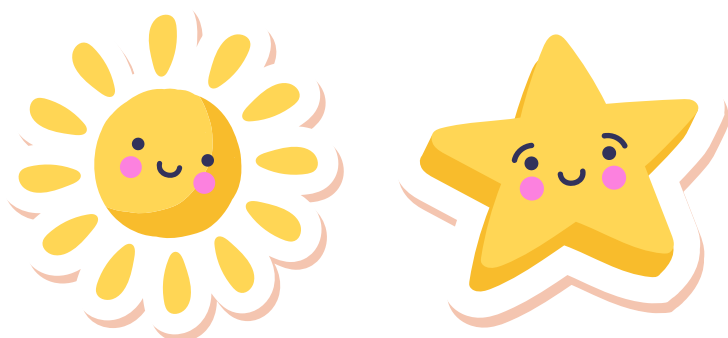
- **Lieux** : Tous les parcs (CAS, APP)
- **Horaire** : 7h à 8h
- **Coût** : 30\$/ semaine



**CLIQUE ICI POUR
DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO**

SORTIES À VENIR (\$)

**À NOTER QUE LE LUNDI 29 JUIN, EST UNE
JOURNÉE DE PRÉ-CAMP. LE CAMP DE JOUR
RÉGULIER COMMENCE LE MARDI 30 JUIN**



SEMAINE DE PROLONGATION PRÉ-CAMP, POST-CAMP (\$)

Ces deux derniers services ne sont pas subventionnés par la Ville de Québec, ce qui explique leurs coûts plus élevés

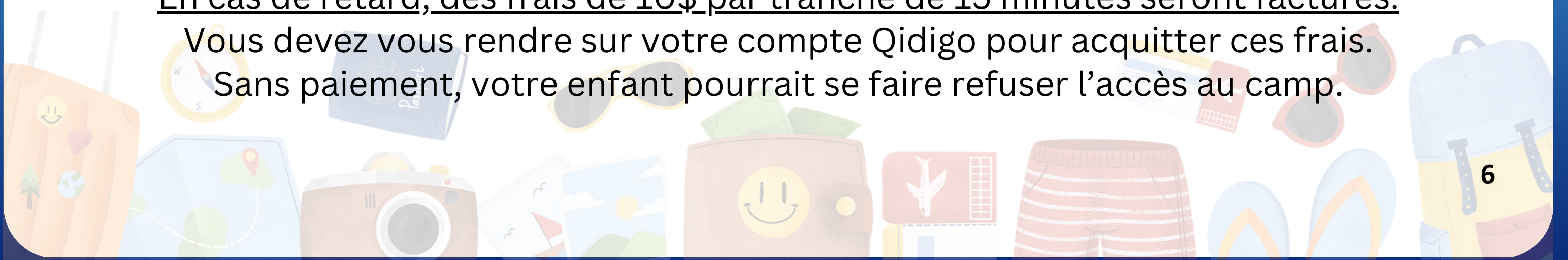
- **Lieu** : Centre Charles-Auguste-Savard (CAS) - 2155 boul. Bastien
- **Pré-camp** : 25-26-29 juin 2026 - 7h à 17h (Camp animé de 9h à 16h)
- **Post-camp** : 17 août au 21 août 2026 - 7h à 17h (Camp animé de 9h à 16h)
- **Coût** : 40\$ par jour (inscription à la journée) (Inclus la surveillance animée)

FRAIS DE RETARD

En cas de retard, des frais de 10\$ par tranche de 15 minutes seront facturés.

Vous devez vous rendre sur votre compte Qidigo pour acquitter ces frais.

Sans paiement, votre enfant pourrait se faire refuser l'accès au camp.



SERVICES ADDITIONNELS

RELEVÉ 24

Pour recevoir le relevé 24 à la fin de l'année, vous devez inscrire votre numéro d'assurance sociale dans votre profil Qidigo et ce, pour toutes les personnes ayant droit à un pourcentage de celui-ci. Par la suite, lors de la période des impôts, vous recevrez un courriel mentionnant que les relevés 24 sont disponibles sur le site Internet de Qidigo, en février de l'année suivante

La procédure sera disponible sur notre site web : www.lsneufchatel.qc.ca

AIDE FINANCIÈRE

Toutes les familles à faible revenu dont un ou plusieurs enfants sont inscrits dans un camp de jour offert par un organisme gestionnaire pour la Ville de Québec sont admissibles à une aide financière. Les organismes disposent d'un budget prédéterminé offert par la Ville de Québec. Il est donc important de communiquer le plus tôt possible avec nous pour vérifier votre admissibilité et bénéficier d'une aide pour l'été à venir

La procédure sera disponible sur notre site web : www.lsneufchatel.qc.ca

MODES DE PAIEMENT

En ligne : Carte de débit préautorisé (avec coordonnées bancaires) et carte de crédit.

Sur place : Tous les modes de paiement sont acceptés (argent, débit et crédit).

Pour l'ensemble des modes de paiement :

Il sera possible de choisir le paiement en 2 versements (50% lors de l'inscription et 50% le 1er juin 2026).

- Par carte de crédit, assurez-vous que votre carte sera toujours valide et que vous aurez les fonds suffisants pour le 2e versement le 1er juin.
- Par débit, assurez-vous que vous aurez les fonds suffisants pour le 1e et le 2e versement (délai de quelques jours entre l'achat et le paiement). En cas de fonds insuffisants, des frais de 25\$ vous seront chargés.

Pour les paiements via de l'aide financière : Deux options s'offrent à vous :

- Faites votre inscription en ligne, choisissez l'option de paiement sur 2 versements, nous ajusterons le 2e versement et nous appliquerons un remboursement si requis.
- Faites votre inscription sur place ou par téléphone avec un employé (lundi au vendredi de 9h à 16h) pour que nous appliquions le rabais. Prendre note que nos employés de soirs et de fins de semaines ne sont pas autorisés à appliquer un rabais d'aide financière.
- Entente de paiement : Pour toute entente de paiement, veuillez vous présenter sur place du lundi au vendredi, entre 9h et 16h

REMBOURSEMENT

Il est possible de procéder à l'annulation de l'inscription selon les modalités suivantes :

Compléter le formulaire « Demande de remboursement - PVE » sur le site Internet (www.lsneufchatel.qc.ca)

Compléter-le en ligne (Google Forms) ou opter pour la version papier.

- La date de **réception** de la demande sera considérée

- Le remboursement se fera au prorata du nombre de jours écoulés (par semaine), moins les frais d'administration (le plus petit montant entre 10% du montant à rembourser et 50\$)

Si vous faites une demande de changement de semaine ou de site, ceci constitue une demande de remboursement, suivi d'un achat



CLIQUE ICI POUR
DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO

PROGRAMME D'INTÉGRATION



ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Votre enfant peut bénéficier de différentes mesures de soutien pour faciliter son intégration au camp de jour. Ce service peut prendre plusieurs formes, dont l'accompagnement à ratio réduit et l'aide ponctuelle. Pour connaître les conditions d'admissibilité et les modalités d'inscription, consultez le programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Si vous croyez que votre enfant est admissible :

- Remplissez le formulaire d'évaluation des besoins de l'enfant (disponible sur notre site Internet) et transmettez-le signé à pve@lsneufchatel.qc.ca, **au plus tard le 1er mars 2026**. (Ceci n'est pas le formulaire d'inscription PVE, vous devez tout de même procéder à l'inscription pour vous assurer une place au camp.)
- Inscrivez-le au camp de jour entre le 20 avril et le 8 mai 2026.



CLIQUE ICI POUR
DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO



ÉVALUATION DES COMPÉTENCES AQUATIQUES

Les inscriptions se feront sur la plateforme de la Ville de Québec, dès le 20 avril juste ici :

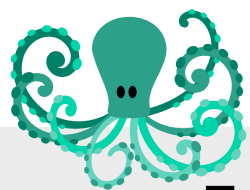
(Ville de Québec - Test de nage)

La Ville de Québec a adopté une procédure de sécurité aquatique en matière de baignade à l'intention de tous les enfants inscrits au camp de jour.

L'évaluation des compétences aquatiques a pour but de vérifier les aptitudes de tout enfant de 7 ans et plus et vise à déterminer s'il doit porter une veste de flottaison individuelle (VFI) lors des périodes de baignade au camp de jour.

Tout enfant détenant la certification *Nager pour survivre* est exempté du test de nage.

Une preuve doit nous être envoyé par courriel : pve@lsneufchatel.qc.ca



En date de la première journée du camp, un enfant âgé de :

5-6 ANS	7 à 10 ans	11 ans et plus
Doit obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI)	Ils doivent passer un test de compétence aquatique, sinon le port du VFI sera obligatoire	Il est fortement recommandé de faire l'évaluation. (Le port du VFI est à la discrétion du parent)

**AUCUNE REPRISE DU TEST N'EST PERMISE.
LA DÉCISION RELÈVE DES SAUVETEURS ET EST SANS APPEL.**





CLIQUE ICI POUR
DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO



COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Toutes les communications seront transmises via votre courriel utilisé lors de la création de votre compte Qidigo. Il est de la responsabilité du mandataire de compte Qidigo de transmettre les informations aux autres personnes concernées (parents, tuteurs).

AVANT LE DÉBUT DU CAMP



COURRIEL :

Quelques courriels contiendront certains rappels ou des précisions/nouveautés.

RENCONTRES DE PARENTS :

Une journée s'offre à vous :

Lieu : Parc Robert Légaré

Dates : Samedi le 6 juin

Heure : 12h à 16h - Formule libre

Vous pouvez passer à tout moment durant cette plage horaire, selon vos disponibilités.

Cette rencontre aura lieu pendant la fête du voisinage, les familles sont invitées à venir avec leurs enfants, et à profiter des activités offertes dans le parc tout au long de la journée



AMENEZ VOS ENFANTS! NOS MONITEURS SERONT SUR PLACE POUR RENCONTRER VOS ENFANTS!

C'est le moment idéal pour :



Rencontrer les gestionnaires à l'administration, les coordonnateurs, les responsables, les spécialistes à l'intégration et les animateurs du groupe d'âge de votre enfant - Recevoir le Guide des parents - Remplir et remettre des documents (allergie, médicaments, départ seul, etc.) - Récupérer le calendrier de l'été - Acheter des articles de camp (chandails, bouteilles d'eau, porte-clés) - Poser toutes vos questions.

DURANT LE CAMP

INFO-PARENTS (COURRIEL) - CHAQUE JEUDI

Il concerne les thématiques, les activités spéciales et les rappels ou les nouveautés de la semaine à venir

GROUPE FACEBOOK PARENTS

Des photos et vidéos seront publiés régulièrement!

LE JOURNAL DE JÂZON ET JÂZETTE (LE SITE WEB) - CHAQUE VENDREDI

Le journal vous transmettra des informations plus précises concernant les activités spéciales des groupes de votre enfant, ainsi que des rappels personnalisés selon votre parc.

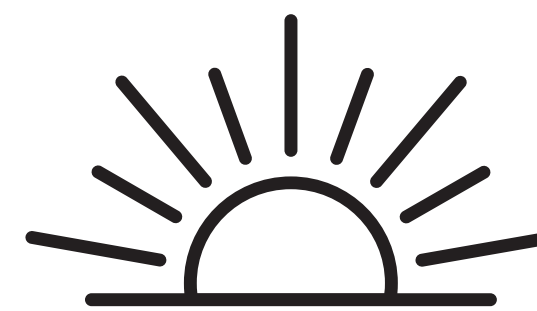


CLIQUE ICI POUR
DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO



PROCÉDURES D'ARRIVÉES ET DE DÉPARTS

PROCÉDURES D'ARRIVÉES (entre 7h et 9h)



- Au préalable, consultez l'Annexe 1 afin de voir où se situe la table d'accueil pour chacun des sites ainsi que sa localisation en cas de pluie.
- Le parent/ tuteur accompagne l'enfant jusqu'à la table d'accueil, et il doit s'assurer que la présence de l'enfant a été confirmée.
- Si vous venez reconduire votre enfant après 9h, il est de **votre** responsabilité de le conduire à son groupe et de s'assurer que le moniteur ait bien pris sa présence.

Il n'est pas nécessaire de motiver l'absence de votre enfant

PROCÉDURES DE DÉPARTS AU COURS DE LA JOURNÉE (avant 15h30)

LES DÉPARTS ENTRE 15H30 ET 16H SONT REFUSÉS

Si vous savez que vous venez chercher votre enfant dans la journée, vous devrez l'indiquer à la table d'accueil le matin. Prendre note qu'il est possible que votre enfant soit sur un autre site (inter-camp), et que **les départs durant la baignade seront refusés.**

PROCÉDURES DE DÉPARTS (16h à 17h)

MOT DE PASSE

Au moment de l'inscription, vous avez choisi un mot de passe que vous devrez dire à l'employé de la table d'accueil pour pouvoir quitter avec votre enfant. S'il y a un oubli, vous pourrez le retrouver dans le formulaire rempli lors de l'inscription. Toutes personnes identifiées (parents ou contacts en cas d'urgence seulement) dans le formulaire de l'enfant seront autorisées à quitter avec l'enfant et ce, sur présentation d'une pièce d'identité avec photo.

DÉPART SEUL (ENTRE 16H À 17H)

Lors de l'inscription, vous devrez indiquer dans le formulaire que votre enfant peut quitter seul à partir de l'heure désirée.



HopHop

Les nouveaux utilisateurs : « HopHop » est une application qui facilite les départs de vos enfants. Afin que votre enfant soit prêt dès votre arrivée et éviter un temps d'attente, vous envoyez une demande pour nous indiquer que vous êtes en route.

S'inscrire **gratuitement** : [ICI](#)

Une photo de votre enfant ainsi que de chacune des personnes autorisées à venir le chercher est

OBLIGATOIRE.

Les utilisateurs HopHop à l'école : Changer le centre associé à votre enfant. Regarder dans le menu « Aide » de votre application, sous la question : « Comment changer le centre associé à mes enfants? ».

Vous recevrez un courriel de désinscription à chaque semaine, pas de panique! C'est normal puisque les inscriptions sont à la semaine.

L'utilisation se fait sur une base volontaire et ne change rien au système actuellement en place à la surveillance animée pour les familles ne désirant pas utiliser HopHop.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

MÉDICAMENTS

Si votre enfant doit prendre un médicament sur ordonnance, vous devez avoir inscrit les directives dans le formulaire d'inscription. Si un membre de notre équipe d'animation doit s'assurer de l'administration du médicament **en cours de journée**, vous aurez à compléter le **Formulaire d'autorisation** (disponible sur le site Internet, dans l'onglet « Documents ») et nous le faire parvenir dès que possible, par courriel à pve@lsneufchatel.qc.ca. Les médicaments doivent être conservés dans l'emballage d'origine et mis dans la boîte à lunch de votre enfant.

CRÈME SOLAIRE

Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire de votre enfant avant qu'il quitte la maison. Chaque enfant doit avoir sa propre crème solaire **identifiée**, aucun partage ne sera toléré. **Les animateurs n'appliqueront pas la crème solaire en crème aux enfants**, mais ils leur demanderont de le faire de 2 à 3 fois par jour. Si vous croyez que votre enfant n'est pas autonome pour en appliquer, nous vous demandons de choisir la crème solaire en spray.

ALLERGIES

L'enfant ayant une allergie exigeant l'utilisation d'un Épipen ou d'un Twinject doit l'avoir sur lui, en tout temps. Aucun employé ne prendra la responsabilité de conserver l'Épipen de l'enfant, pour sa sécurité. Il est fortement suggéré que l'enfant porte un sac s'attachant à la taille.

Vous devez également remplir le **Formulaire d'allergie sévère** (disponible sur le site Internet, dans l'onglet « Documents ») et le faire parvenir à l'administration dès que possible, par courriel au pve@lsneufchatel.qc.ca

PARASITES ET MALADIES CONTAGIEUSES

Comme à l'école, les parasites (poux) et les maladies contagieuses se propagent très rapidement. Tout enfant dont l'état de santé est précaire doit s'absenter du PVE jusqu'à son rétablissement complet et jusqu'à ce qu'il ne soit plus contagieux.

Il est de **votre responsabilité** de nous informer à pve@lsneufchatel.qc.ca afin que ceux-ci puissent prévenir l'ensemble des parents du groupe/site.

SÉCURITÉ

Il est de votre devoir de vous assurer que les informations fournies dans la fiche santé (formulaire d'inscription) soient justes et complètes. Pour tout changement dans l'état de santé de votre enfant, veuillez en informer le responsable de parc et de mettre à jour le formulaire Qidigo de votre enfant au plus tard le mardi 23h59, de la semaine précédente.



GUIDE DES ENFANTS

!SUIS MA JOURNÉE!

JOURNÉE TYPE

7h00 à 8h00	Surveillance animée pour les enfants inscrits (payante)
8h00 à 9h00	Accueil des enfants et la prise de présence
9h00 à 12h00	Activités, jeux, thématiques, collation
12h00 à 13h00	Dîner
13h00 à 16h00	Activités, jeux, thématiques, collation
16h00 à 17h00	Départ des enfants

***Veuillez prendre note que cet horaire est offert à titre informatif. Celui-ci sera adapté selon le site, les activités, les thématiques et la météo. ***

LA THÉMATIQUE DE L'ÉTÉ 2026...



[CLIQUE ICI POUR DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO](#)

LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Les journées thématiques seront indiquées sur le calendrier de votre enfant, qui sera disponible à la rencontre de parents, chaque semaine dans votre Info-Parents, ainsi que sur notre site web via le journal hebdomadaire Jazon et Jazette. Nous invitons les enfants à se déguiser, à porter une couleur thème, etc.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Chaque semaine, en plus des journées thématiques expliquées ci-dessus, il y aura une activité spéciale (intervenants externes ou internes) pour amuser vos enfants. Ces activités seront aussi indiquées sur le calendrier (Info-Parents, Le journal de Jazon et Jazette).

LES BAINNADES

Les baignades auront lieu à la piscine de l'Apprenti-Sage. Les groupes auront 3 baignades par semaine. Les journées de baignades seront indiquées sur le calendrier d'activités (Info-Parents, Le journal de Jazon et Jazette). Les baignades annulées en raison de fermeture de piscine (qualité de l'eau et météo) ne pourront pas être reprises.

GUIDE DES ENFANTS (SUITE)



CLIQUE ICI POUR
DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO

!LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE!

Piscine :

- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Crème solaire

Dans la boîte à lunch :

- Lunch froid
- 2 collations (minimum)
- Icepack
- Bouteille d'eau réutilisable

Vêtements :

- Casquette ou chapeau
- Imperméable et botte (en cas de pluie)
- Souliers fermés (espadrilles)
- Vêtements de rechange



OBJETS INTERDITS

Objets de valeur :

- iPod, MP3, cellulaire, iPad, Tablett
- Jouets, cartes, jeux, etc.
- Argent

Les patins à roulettes, planche à roulettes, vélos et trottinettes doivent être barrés sur les supports, à l'extérieur.

BOÎTE À LUNCH

Aucun accès au micro-ondes, frigo et aucun ustensile disponible

**Noix et
arachides
Interdits !**



OBJETS PERDUS

Il est de votre responsabilité d'inscrire le nom de votre enfant sur ses vêtements et accessoires. À la fin de l'été, nous les rapatrierons au centre communautaire et ferons une dernière relance.



L'équipe d'animation se réserve le droit de confisquer tout objet qui peut nuire aux activités ou qui met en danger la sécurité des enfants. Les objets confisqués seront remis aux parents lors du départ. Loisirs et Sports Neufchâtel se dégage de qui concerne la perte ou le vol d'objets personnels.

HABILLEMENT

- Être habillé convenablement
- Porter une tenue confortable et des espadrilles
- Ne pas porter ses plus beaux habits
- Prévoir des vêtements adaptés à la température



À éviter :

- Vêtements avec des messages négatifs ou violents, décolletés, laissant voir le ventre
- Sandales, crocs
- Talons hauts
- Jupes et robes

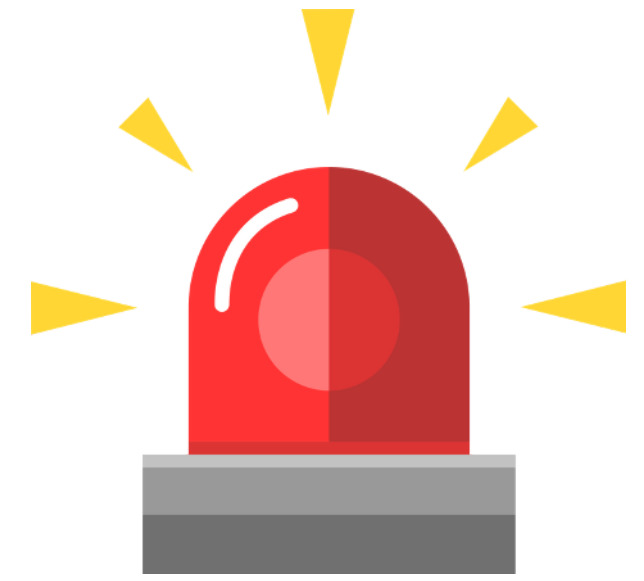


CLIQUE ICI POUR
DÉCOUVRIR NOTRE VIDÉO



CODE DE VIE DE L'ENFANT

ET DU PARENT



!AU CAMP DE JOUR JE..

RESPECT

- Je respecte les enfants, les animateurs et les responsables dans mes gestes et mes paroles
- Je respecte le matériel et l'environnement
- Je demeure dans mon groupe en tout temps
- Je laisse mes objets personnels à la maison
- Je participe aux activités et j'ai du plaisir

RESPECT



Le personnel du *camp de jour* se réserve le droit d'outre passer l'ordre de ces procédures selon la gravité de l'acte ou du comportement de l'enfant.

ÉCHELLE DU COMPORTEMENT

Exemple d'avertissement menant au palier 1

- Refuser de participer aux activités
- Faire des grimaces/ se moquer
- Apporter des objets personnels
- Ne pas circuler calmement
- Ne pas déposer ses déchets dans la poubelle
- Etc.

Exemple d'avertissement menant au palier 3

- Briser volontairement du matériel
- Pousser, bousculer, taper, pincer
- Langage inadéquat
- Violence verbale (degré 1)
- Refuser de suivre le groupe ou s'éloigner (sur le terrain du camp)
- Etc.

Exemple d'avertissement menant au palier 4

- Violence physique
- Sortir des limites du camp (fugue)
- Voler
- Violence verbale (degré 2)
- Intimidation (physique et verbale)
- Etc.

MESURES DISCIPLINAIRES - Paliers d'avertissement

Palier 1	Intervention verbale du responsable - Avertissement verbal aux parents
Palier 2	Retrait de l'activité et profonde réflexion - Avertissement verbal aux parents
Palier 3	Avis écrit remis aux parents. Celui-ci doit être signé par le parent afin que l'enfant puisse réintégrer son groupe. Ouverture d'un dossier de suivi de comportement pour l'enfant. Établissement d'un geste réparateur en fonction du manquement.
Palier 4	Suspension de 24h ou 48h, selon la gravité du geste. Le parent doit venir chercher l'enfant dès que la décision est prise et doit signer l' avis de suspension , qui débute le jour suivant.
Palier 5	Expulsion du camp de jour. Le parent doit venir chercher l'enfant dès que la décision est prise et doit signer l' avis de retrait définitif .

RENSEIGNEMENTS

LOI 25

Dans votre fiche santé lors de l'inscription, vous devrez autoriser le personnel administratif de *Loisirs et Sports Neufchâtel* à diffuser l'information contenue dans le formulaire d'inscription:

- Au personnel de camp de jour : Listes de présences, fiche santé complète de l'enfant et rapport d'accompagnement
- Aux fournisseurs d'activités : Listes de présences et allergies

Également, vous devrez autoriser que, conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (RLRQ, c. p-39.1), les renseignements personnels recueillis par *Loisirs et Sports Neufchâtel*, nécessaires à la mise en œuvre du programme et au respect des clauses contractuelles reliées au Programme Vacances-Été, pourraient être communiqués à la Ville de Québec.

AUTORISATIONS



Vous devrez, dans votre fiche santé lors de l'inscription, autoriser tous les points suivants :

Les déplacements	La prise de photos
L'acceptation des risques	Confirmer avoir lu les documents

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Nos employés sont formés!

Nos employés détiennent plusieurs formations :

- Formation DAFA animateur - 28 heures
- Animateur certifié secouriste (CNESST) - 8 heures
- Responsable secourisme (CNESST) - 16 heures
- Formation d'accompagnement - 7 heures
- Formation saveur (équipe de gestion) - 30 heures
- Formations maison (animateur, accompagnateur) - 25 heures
- Formations externes (équipe de gestion) - 14 heures



ANNEXE 1

SITES DE CAMP

CAMP C.-A.-SAVARD (CAS)

ADRESSE : Centre communautaire Charles-Auguste-Savard 2155, boul. Bastien, Québec, QC, G2B 1B8



CAMP L'APPRENTI-SAGE (APP)

ADRESSE : École de l'Apprenti-Sage 2200, rue Coursol, Québec, QC, G2B 4Y4



VOS QUESTIONS LES PLUS COMMUNES

Qui est l'animateur de mon enfant?

- Vous recevrez un Info-Parents avec le nom de l'animateur du groupe de votre enfant le jeudi précédant la semaine de camp. Ce dernier pourrait être différent chaque semaine en raison des inscriptions à la semaine. Nous ferons notre possible pour limiter les changements de groupe.

Y a-t-il une liste d'attente si le camp est complet?

- Oui! Si une place se libère, nous contacterons les parents selon l'ordre d'inscription sur la liste. Nous vous recommandons d'inscrire votre enfant le plus tôt possible pour maximiser ses chances d'obtenir une place, ainsi que de prévoir une inscription sur un autre de nos sites en plan B.

Prenez-vous des photos des activités? Où puis-je les voir?

- Oui, nous prenons des photos des activités, elles sont partagées avec les parents via un groupe privé Facebook. Il arrive aussi qu'elles soient utilisées à titre publicitaire. Lors de l'inscription, vous pourrez choisir si vous acceptez ou non que votre enfant apparaisse sur ces photos.

Peut-on désinscrire son enfant après le début du camp de jour?

- Oui! En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription en remplissant notre formulaire de remboursement web ou papier. Il est disponible sur notre site web.
- Si vous annulez votre inscription avant le début de la semaine de camp de jour, celle-ci vous sera remboursée à 100%.
- Si vous demandez un remboursement après le début de la semaine en cours, le remboursement sera effectué en fonction des jours passés depuis la date de la demande de remboursement, moins les frais d'administration. (Le plus petit montant entre 10% du montant à rembourser et 50\$.)

Le remboursement peut prendre jusqu'à 2 semaines tout dépendamment du mode de paiement utilisé et de votre institution bancaire

Peut-on modifier/ajouter des semaines d'inscription après s'être inscrits?

- Oui! Pour modifier des semaines, vous devez procéder à une désinscription et vous pouvez vous réinscrire à la semaine désirée seulement, s'il reste de la place, et ce avant le mardi 23h55 de la semaine précédente.

NOUS JOINDRE

Bureaux administratifs et service à la clientèle

Loisirs et Sports Neufchâtel Inc.
Centre communautaire Charles-Auguste-Savard
2155, boul. Bastien, SS-107
Québec, QC, G2B 1B8
Ouvert de 8h30 à 22h du lundi au dimanche
Durant le camp de jour, dès 8h

Courriel : info@lsneufchatel.qc.ca
Tél. : 418 842-2595 p.0
Télec. : 418 842-6437

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ



pve@lsneufchatel.qc.ca



[Loisirs et Sports Neufchâtel](#)



[Loisirs et Sports Neufchâtel](#)

Nous vous souhaitons un bel été! Tous ensemble, nous contribuons à ce que les enfants puissent accéder à un été en toute sécurité et favoriser de merveilleux souvenirs.



L'équipe PVE 2026